



RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL

1^{er} MAI UNITAIRE EN CHARENTE MARITIME !

Les nombreuses initiatives, grèves, manifestations et rassemblements qui se sont multipliés depuis le 9 mars renforcent la détermination des organisations syndicales de salariés, de lycéens et d'étudiants à obtenir le retrait du projet de loi travail et gagner de nouveaux droits pour les salariés.

Le mouvement est majoritaire dans l'opinion. Le gouvernement doit enfin entendre ces revendications et cesser de répondre aux exigences du patronat.

Gagner le retrait du projet de loi travail est possible.

La grève et les manifestations du 28 avril, le 1er mai, seront un moyen supplémentaire pour avancer vers cet objectif.

La tenue d'assemblées générales dans les entreprises, les services, les lieux d'étude pour débattre de la grève, de son ancrage dans la durée, des modalités d'action doit permettre d'aller plus loin jusqu'au retrait de la loi et l'obtention de nouvelles garanties collectives porteuses de progrès social.

Des luttes et mobilisations se développent et se construisent dans de nombreux secteurs autour des questions des conditions de travail et d'études, de salaires et de précarité... Elles doivent être entendues.

Le 3 mai va s'ouvrir le débat parlementaire, qui se poursuivra pendant plusieurs semaines. Les organisations syndicales appellent à faire de cette journée un nouveau temps fort de mobilisation et d'initiatives.

Ce 3 mai les organisations syndicales prendront la parole publiquement pour exiger des parlementaires réunis à l'Assemblée nationale le rejet du projet de loi et faire entendre leurs revendications.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU appellent les salariés, les privés d'emploi, les retraités, les étudiants, les lycéens à participer massivement aux manifestations du 1^{er} mai en Charente Maritime

LA ROCHELLE	10 h 30	Place de Verdun
SAINTE	10 h 30	Palais de Justice